

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC Euro Liquidity Fund

un compartiment de HSBC Global Liquidity Funds Plc, (l'« OPCVM ») ;
 géré par HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.

Catégorie :PD
 ISIN :IE000GUGPR84

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement :

Le Fonds vise à garantir la préservation du capital, à assurer une liquidité quotidienne et à générer des revenus similaires à ceux des marchés monétaires en euro.

Politique d'investissement :

Le Fonds investit dans un portefeuille diversifié de titres, d'instruments et d'obligations à court terme. Ces instruments seront des titres à taux fixe ou flottant à court terme, dont l'échéance intervient dans les 397 jours au plus tard. Ils seront émis par des sociétés, gouvernements et entités gouvernementales, et seront cotés ou négociés sur un Marché reconnu. Pour plus de détails, se reporter au Prospectus.

L'échéance moyenne pondérée du portefeuille du Fonds n'excèdera pas 60 jours.

La durée de vie moyenne pondérée du portefeuille du Fonds n'excèdera pas 120 jours.

Les investissements du Fonds auront, au moment de l'acquisition, une notation de crédit minimale de A-1 ou P-1 (ou équivalente) attribuée par une agence de notation de crédit reconnue, comme Standard & Poor's ou Moody's.

Le Fonds ne peut investir que dans des titres libellés (ou couverts) en euro.

Le Fonds peut investir dans une gamme de titres, instruments et obligations à court terme, tels que, sans s'y limiter : des certificats de dépôt (certificats à court terme émis par des banques) ; billets à taux

flottant et variable à moyen terme ; papier commercial ; acceptations bancaires ; obligations d'État ; obligations d'entreprises, bons du Trésor et Euro-obligations ; et titres adossés à des actifs.

Le Fonds peut aussi investir dans des accords de prise en pension.

Le Fonds peut aussi investir dans des instruments financiers dérivés. Le Fonds peut les utiliser à des fins de couverture.

♦ La devise de référence du Fonds est EUR. La devise de référence de cette catégorie d'actions est EUR.

♦ Le Fonds est géré de manière active et ne réplique pas d'indice de référence. L'indice de référence du Fonds est Euro Short-Term Rate (€STR).

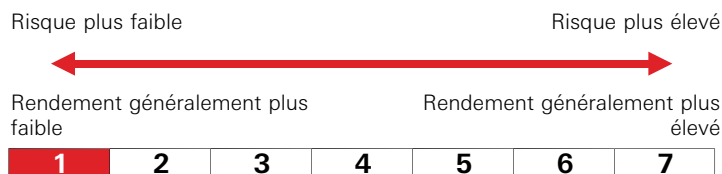
♦ Les revenus sont distribués.

♦ Vous pouvez vendre votre investissement la plupart des jours ouvrables.

♦ Recommandation : ce Fonds convient aux investisseurs qui se positionnent sur un horizon d'investissement à court terme.

♦ Le Fonds est classé en tant que Fonds du marché monétaire à VNI investissant dans des titres à faible volatilité, en vertu de la Réglementation sur les fonds du marché monétaire. Veuillez vous référer au Prospectus pour plus d'informations sur le fonctionnement de ce type de fonds.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur de risque et de rendement est fondé sur des données passées et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Il n'y a aucune garantie que la catégorie de risque et de rendement indiquée demeure identique et elle peut évoluer au fil du temps. La catégorie la plus basse n'indique pas que l'investissement est exempt de tout risque.

Pourquoi le Fonds se trouve-t-il dans cette catégorie spécifique ?

Ce Fonds est classé dans la catégorie 1 parce que son prix ou les données simulées ont montré de très faibles variations par le passé.

Risques significatifs n'étant pas entièrement pris en compte par l'indicateur de risque et de rendement :

♦ **Risque d'effet de levier d'investissement** Un effet de levier se produit lorsque l'exposition économique est supérieure au montant investi,

comme lors de l'utilisation d'instruments dérivés. Un Fonds qui recourt à l'effet de levier peut engranger des plus-values et/ou subir des pertes supérieures en raison de l'effet d'amplification d'une variation de prix de la source de référence.

♦ **Risque de contrepartie** La possibilité que la contrepartie à une transaction ne veuille pas ou soit incapable d'honorer ses obligations.

♦ **Risque de liquidité** Le risque de liquidité est le risque qu'un Fonds puisse connaître des difficultés à honorer ses obligations en ce qui concerne les engagements financiers réglés en donnant des liquidités ou d'autres actifs financiers, compromettant de ce fait les investisseurs existants ou restants.

♦ **Risque de taux de change** Les évolutions de taux de change sont susceptibles de réduire ou d'accroître les plus et moins-values, dans certains cas de façon significative.

♦ **Risque lié aux fonds du marché monétaire** Dans des conditions de marché défavorables, il est possible que l'objectif du Fonds ne soit pas atteint. En période de très faibles taux d'intérêt, les intérêts perçus par le Fonds pourraient être inférieurs aux frais d'exploitation du Fonds.

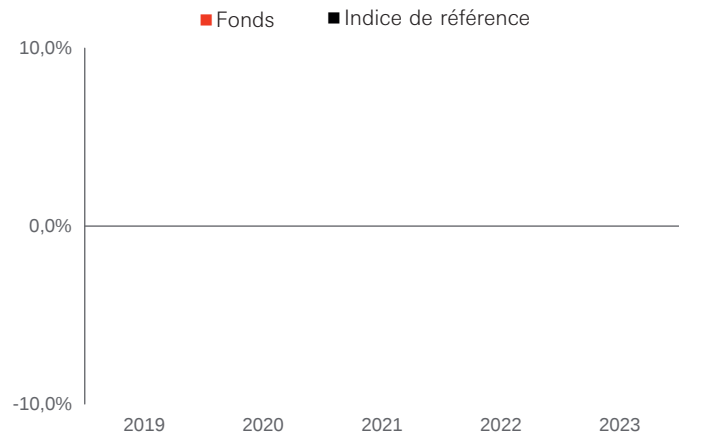
♦ **Risque opérationnel** Les risques opérationnels peuvent soumettre le Fonds à des erreurs affectant les transactions, l'évaluation, la comptabilité, le reporting financier, entre autres choses.

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0,00%
Frais de sortie	0,00%
Il s'agit du pourcentage maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant qu'il ne soit investi ou avant que le produit de votre investissement ne vous soit versé.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,20%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Sans objet

Performances passées



- ◆ Les frais d'entrée et de sortie indiqués représentent le montant maximum qui peut être prélevé. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir les frais réels auprès de votre conseiller financier.
- ◆ Le Fonds peut prélever une Commission de liquidité pouvant atteindre jusqu'à 3 % de la Valeur liquidative par action, à la discrétion des Administrateurs, si d'autres actionnaires devaient pâtir du coût de la transaction. Le montant de cette commission sera conservé par le fonds, qui le redistribuera aux autres actionnaires.
- ◆ Vous devrez peut-être payer des frais de conversion.
- ◆ Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation, car le prix de cette catégorie d'actions n'a pas été fixé pour un exercice complet. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus.

Pour de plus amples informations sur les frais, consultez la section « Charges and Expenses » du Prospectus du Fonds.

- ◆ La performance passée ne préjuge en rien des résultats futurs ; la valeur de votre investissement et tout revenu en découlant peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse.
- ◆ Le calcul de la performance est fondé sur la valeur nette d'inventaire et tout revenu distribuable a été réinvesti. La performance passée tient compte de tous les frais courants, à l'exception des frais d'entrée, de sortie et de conversion.
- ◆ La performance passée de cette catégorie d'actions est calculée en EUR.
- ◆ L'indice de référence du Fonds est, à des fins de comparaison uniquement, Euro Short-Term Rate (€STR).
- ◆ Le Fonds a été lancé le 11 mai 2001.
- ◆ Les données disponibles sont insuffisantes et ne permettent pas de communiquer des chiffres sur la performance passée.

Informations pratiques

Dépositaire

The Bank of New York Mellon SA/NV, Dublin Branch.

Informations complémentaires

De plus amples informations sur la Société, y compris le Prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel de la Société, et les derniers cours des actions, peuvent être obtenues gratuitement, en anglais, auprès de l'Agent administratif par e-mail à l'adresse hsbc.dealingteam@bnymellon.com, ou sur le site www.globalliquidity.hsbc.com.

Ce document se réfère à un seul compartiment de la Société. Le Prospectus et les rapports annuels et semestriels sont préparés pour l'ensemble de la Société.

Catégories d'actions

Vous avez la possibilité de convertir vos actions en actions d'une autre catégorie d'actions ou d'un autre compartiment de la Société. Pour plus de détails à ce sujet, veuillez vous reporter aux Informations générales du Fonds à la section « Switching » du Prospectus.

Politique de Rémunération

La politique de rémunération actualisée de la Société d'investissement, y compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des

avantages sociaux, est disponible sur le site www.globalliquidity.hsbc.com. Une copie papier est disponible gratuitement auprès de l'Agent administratif.

Fiscalité

Le Fonds est soumis à la législation fiscale irlandaise. Cela peut avoir des répercussions sur votre situation fiscale personnelle.

Société de gestion

La responsabilité de HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que si les déclarations contenues dans le présent document se révèlent trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

Responsabilité distincte

HSBC Global Liquidity Funds plc est une société d'investissement de droit irlandais avec une responsabilité distincte entre les compartiments. En d'autres termes, les actifs d'un compartiment sont séparés des actifs des autres compartiments et votre investissement dans le Fonds ne peut pas être utilisé pour satisfaire les engagements d'un autre compartiment.